

SRAS - Bulletin à l'intention des fournisseurs de soins de santé

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à offrir les renseignements dont les fournisseurs de soins de santé ont besoin pour offrir les services nécessaires pour assurer la prise en charge du SRAS. Dans le cadre des ces communications continues, le gouvernement publiera un bulletin sur le SRAS, régulièrement, pour faire part aux professionnels de la santé des nouvelles directives et de tout autre renseignement pertinent.

Ce bulletin offre une mise à jour sur les nouvelles directives et communications, et ne remplace ou ne modifie nullement ces documents.

RENSEIGNEMENTS CLÉS À L'INTENTION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

- Bien que l'état d'urgence n'ait pas été réinstauré dans la province, tous les professionnels de la santé doivent suivre les mesures de contrôle de l'infection et toutes les autres modalités établies dans les directives sur la « nouvelle normale » qui sont entrées en vigueur le 16 mai.

DIRECTIVES

- Les directives sur la « nouvelle normale » sont entrées en vigueur le 16 mai et tous les établissements de santé et fournisseurs de soins de santé doivent les respecter.
- Un avis urgent aux établissements de santé et établissements de soins de longue durée et aux fournisseurs de soins de santé a été émis le 23 mai expliquant les lieux d'exposition éventuelle.
- Veuillez consulter l'administration de votre établissement ou votre organisme/ordre pour obtenir une copie de toutes les directives publiées jusqu'à ce jour.

NOUVELLES

- Santé Canada et le U.S. Centers for Disease Control and Prevention (CDC) ont publié un rapport préliminaire le 15 mai sur l'enquête continue sur la propagation du SRAS parmi les travailleurs de la santé. Le rapport indique que les travailleurs de la santé qui soignent les patients atteints du SRAS ont suivi les lignes directrices de contrôle de l'infection de Santé Canada. Cependant, en guise de précaution supplémentaire, le rapport recommande que les travailleurs de la santé suivent une formation supplémentaire pour savoir comment bien mettre et enlever leur matériel de protection personnelle. Le rapport recommande également que les travailleurs de la santé qui soignent des patients atteints du SRAS devraient suivre une

RENSEIGNEMENTS CLÉS SUR LE SRAS

- Il y a 29 cas hospitalisés.
- Le St. John's Rehabilitation Hospital est fermé pour les admissions, les mises en congé et les transferts.
- Le North York General Hospital est fermé pour les admissions, les visiteurs, les mises en congé et les transferts.
- Le Scarborough General Hospital est fermé pour les admissions, les visiteurs, les mises en congé et les transferts.
- Tous les hôpitaux de la RGT doivent suivre des modalités plus rigoureuses de contrôle de l'infection.
- Il n'y a pas de preuve de transmission généralisée au public du SRAS et les cas courants sous enquête sont liés au groupe initial de cas.

formation pour savoir comment bien mettre et enlever leur matériel de protection personnelle. Le rapport est affiché en ligne à : http://www.hc-sc.gc.ca/francais/media/communiques/2003/sars_statement.htm

CAS COURANTS

(au 26 mai 2003)

Probables	144
Soupçonnés	146
Total cumulatif	290
Nombre total de cas courants *	29
Travailleurs de la santé	156
Mises en congé	211
Décès	27

• = à l'hôpital

HÔPITAUX TOUCHÉS

- Les personnes qui se trouvaient dans les établissements suivants entre les dates précisées doivent s'auto-isoler et composer le numéro du bureau de santé publique de la ville de Toronto, au 416 338-6700 :
 - North York General Hospital, entre le 13 mai et le 23 mai.
 - St. John's Rehabilitation Hospital, à Toronto, entre le 9 mai et le 22 mai.
 - Scarborough General Hospital, entre le 12 mai et le 23 mai.
- Les personnes qui se trouvaient au St. John's Rehabilitation Hospital entre le 1^{er} mai et le 8 mai devraient appeler le bureau de santé publique de la ville de Toronto et s'auto-isoler si elles manifestent des symptômes du SRAS.
- Les personnes qui se trouvaient au North York General Hospital entre le 22 avril et le 12 mai devraient appeler le bureau de santé publique de la ville de Toronto et s'auto-isoler si elles éprouvent des symptômes du SRAS.

Établissement	Période	Mesure	Remarques
North York General	Du 13 au 23 mai	S'auto-isoler, appeler le bureau de santé publique de la ville de Toronto	
North York General	Du 22 avril au 12 mai	S'auto-isoler, appeler le bureau de santé publique de la ville de Toronto	En cas de symptômes du SRAS
St. John's Rehab.	Du 9 au 22 mai	S'auto-isoler, appeler le bureau de santé publique de la ville de Toronto	
St. John's Rehab.	Du 1 ^{er} au 8 mai	S'auto-isoler, appeler le bureau de santé publique de la ville de Toronto	En cas de symptômes du SRAS
Scarborough General	Du 12 au 23 mai	S'auto-isoler,	

		appeler le bureau de santé publique de la ville de Toronto	
--	--	--	--

COMMUNICATIONS

- Des conférences de presse avec le commissaire à la santé publique, le commissaire à la sécurité publique et d'autres experts médicaux continueront d'être organisées, le cas échéant.

RENSEIGNEMENTS

- Sites Web : www.health.gov.on.ca, www.healthyontario.com
- Ligne d'information médicale : 1 866 212-2272
- Bureau de santé publique de la ville de Toronto : 416 338-7600
- Télésanté Ontario : 1 866 797-0000.